



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt deux, le onze février à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 4 février 2022, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D1-1-2-04

**OBJET : ACHAT DE MATÉRIEL DE NETTOYAGE POUR LA PISCINE
D'HIVER À GOLFECH**

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE

Etaient présents :

TERRENNE Jean Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine (pouvoir donné à Eric DELFARIEL), DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATO Stéphan, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, Madame LE CORRE Christiane, Monsieur Guy MERIEL

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame Marie Bernard MAERTEN a été désignée secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2022D1-1-2-04

OBJET : ACHAT DE MATÉRIEL DE NETTOYAGE POUR LA PISCINE D'HIVER À GOLFECH

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle concerne l'achat de matériel de nettoyage pour la piscine d'hiver à Golfech, dont la date de remise des offres était fixée au 10 décembre 2021 à 12h00.

Le marché est décomposé en deux lots.

La Commission des Plis s'est tenue le 16 décembre 2021 pour le jugement des offres.

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères	Pondération
1 – Prix	40.0 %
2 – Valeur technique	50.0 %
3 – Contrat de maintenance	10.0 %

LOT 1 : ACHAT D'UN ROBOT DE NETTOYAGE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
MARINER	57070 - METZ
ATEDIS – MAITENA	64990 - MOUGUERRE

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat MARINER obtient la meilleure note, son prix n'étant pas le moins-disant mais son offre répondant parfaitement au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard de la décomposition du prix global et forfaitaire
1	MARINER	Achat robot : 17 950.00€ Contrat maintenance 60 mois : 4975€ Montant total : 22 925€ HT
2	ATEDIS – MAITENA	Achat robot : 8 404.72€ Contrat maintenance 60 mois : 7 249.20€ Montant total : 15 653.92€ HT

LOT 2 : ACHAT D'UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION À EAU CHAUDE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal – Ville
LOUDA	82400 – VALENCE D'AGEN
KARCHER	94865 – BONNEUIL SUR MARNE
CGO	82000 – MONTAUBAN

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat LOUDA obtient la meilleure note, son prix étant le moins-disant et son offre répondant parfaitement au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard de la décomposition du prix global et forfaitaire
1	LOUDA	Achat nettoyeur : 9 156.00€ Contrat maintenance 60 mois : 558.00€ (dont 2 ans offert) Montant total : 9 714.00€
2	KARCHER	Achat nettoyeur : 7 632.10€ Contrat maintenance 60 mois : 6 500.00€ Montant total : 14 132.10€
3	CGO	Achat nettoyeur : 7 600.00€ Contrat maintenance 60 mois : 11 135.00€ Montant total : 18735.00€

En conséquence, le Président propose :

- pour le lot 1 – achat d'un robot de nettoyage : d'attribuer le marché au candidat MARINER pour les montants indiqués dans sa décomposition du prix global et forfaitaire ; le contrat de maintenance étant révisable chaque année ;
- pour le lot 2 – achat d'un nettoyeur haute pression à eau chaude : d'attribuer le marché au candidat LOUDA pour les montants indiqués dans sa décomposition du prix global et forfaitaire ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- pour le lot 1 – achat d'un robot de nettoyage : d'attribuer le marché au candidat MARINER pour les montants indiqués dans sa décomposition du prix global et forfaitaire ; le contrat de maintenance étant révisable chaque année ;
- pour le lot 2 – achat d'un nettoyeur haute pression à eau chaude : d'attribuer le marché au candidat LOUDA pour les montants indiqués dans sa décomposition du prix global et forfaitaire ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 11 février 2022
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 14 février 2022

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

17 FEV. 2022

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales le

17 FEV. 2022

AR Préfecture

ACHAT MATERIEL NETTOYAGE PISCINE D'HIVER A GOLFECH - ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220211-2022D1_1_2_04-DE

Numéro d'acte : 2022D1_1_2_04

Date de décision : 11/02/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))

Fichier acte : 2022D1-1-2-04 ACHAT MATERIEL NETTOYAGE PISCINE D'HIVER A GOLFECH AMPF.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 17/02/2022 08:23:07

Date de réception de l'AR : 17/02/2022 08:28:26